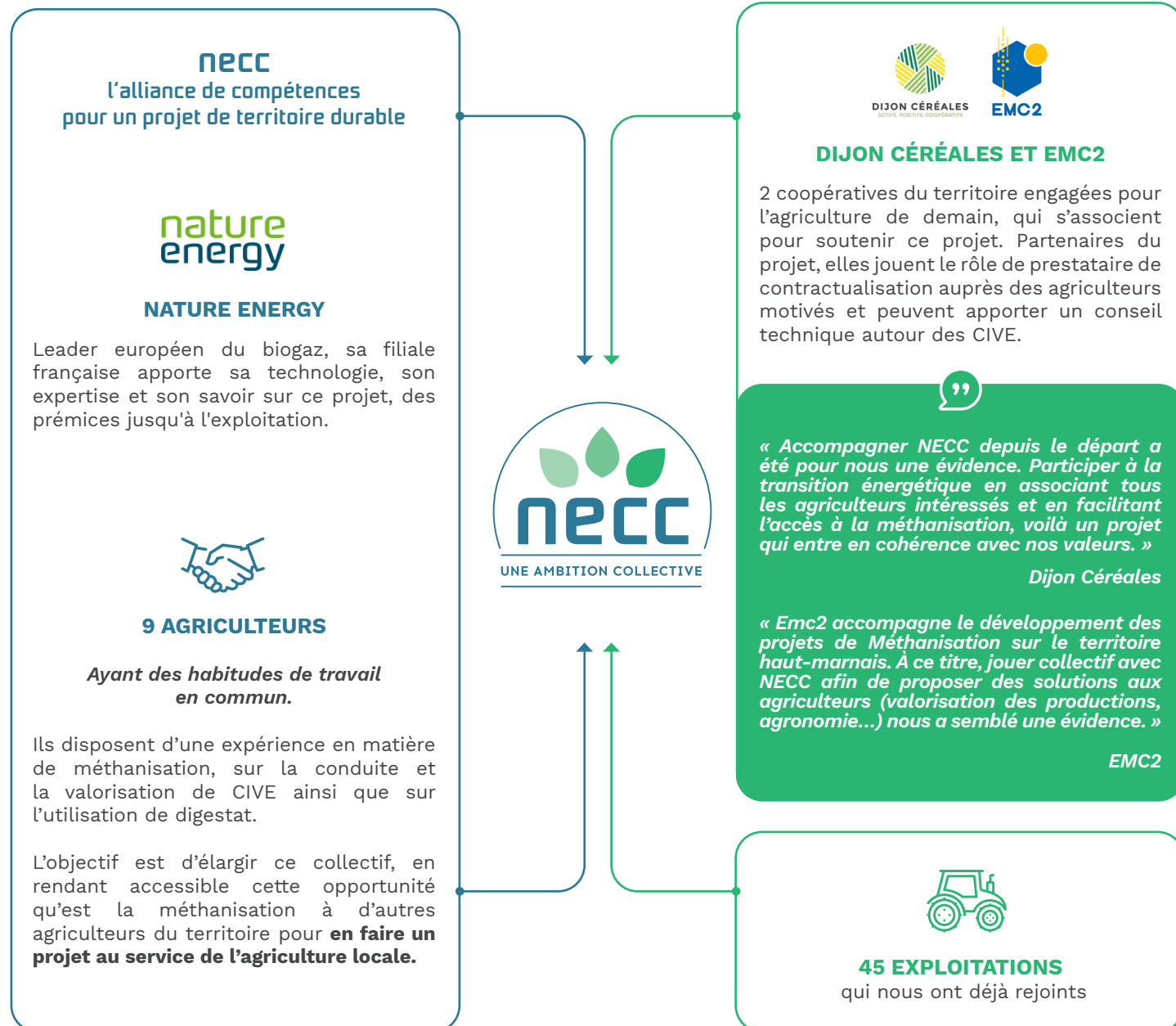


LES ACTEURS DU PROJETS

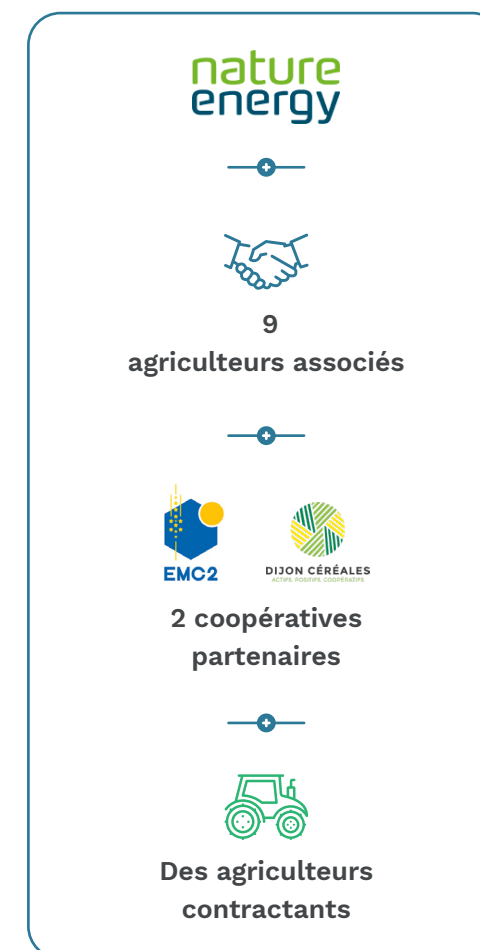


Ce projet est né **d'un constat partagé, celui de la difficile résilience du modèle agricole** actuel face aux multiples tensions auxquelles il est soumis : rendements décroissants (changements climatiques occasionnant des sécheresses à répétition, la culture du colza devenue difficile voire impossible, appauvrissement des sols), dépendance aux aides de la PAC, volatilité des cours du marché et concurrence étrangère sur certaines filières, exigences sociétales croissantes (agriculture et alimentation durables). Ce sont ces pressions qui nous poussent à devoir **nous réinventer et à explorer des alternatives pour maintenir nos activités.**

Les objectifs fixés par l'État en matière de production de biogaz, notamment par la méthanisation, nous apparaissent comme **une opportunité pour prendre le virage de cette transition agricole tout en participant à celle énergétique.**

Aujourd'hui, **ce projet n'est plus simplement le nôtre.** Deux coopératives locales ainsi que d'autres agriculteurs nous ont déjà rejoint : nous souhaitons élargir ce cercle pour en faire **un véritable projet de territoire, tourné vers l'agriculture haut-marnaise de demain.**

L'équipe projet



COMMENT NOUS REJOINDRE ?

Nous nous tenons à votre entière disposition pour répondre à toute question ou besoin de renseignement.

La signature d'un contrat pour devenir apporteur de matière se fera auprès d'une des deux coopératives de votre choix. Pour cela, n'hésitez pas à vous manifester auprès des personnes en charge de ce projet. Elles reviendront vers vous pour vous proposer des temps d'échanges individuels ou collectifs.

Un site internet dédié au projet est accessible à l'adresse suivante : www.metha-necc.fr

DES INTERLOCUTEURS DÉDIÉS POUR ALLER PLUS LOIN

Yannick Patin – DIJON CEREALES
06 86 28 10 01
yannick.patin@dijon-cereales.fr

Stéphane Certain – Responsable Région SUD EMC2
06 45 38 97 39
stephane.certain@emc2.coop

Thierry Lahaye – L'équipe projet NECC
06 80 03 07 13
contact@metha-necc.fr



95% de CIVE,
5% d'issues de céréales ou de produits de transformation des végétaux



0%
de culture dédiée



Du digestat
Un fertilisant naturel, efficace, produit localement et adapté à nos sols.



Un rayon de chalandise
de 30 à 40km



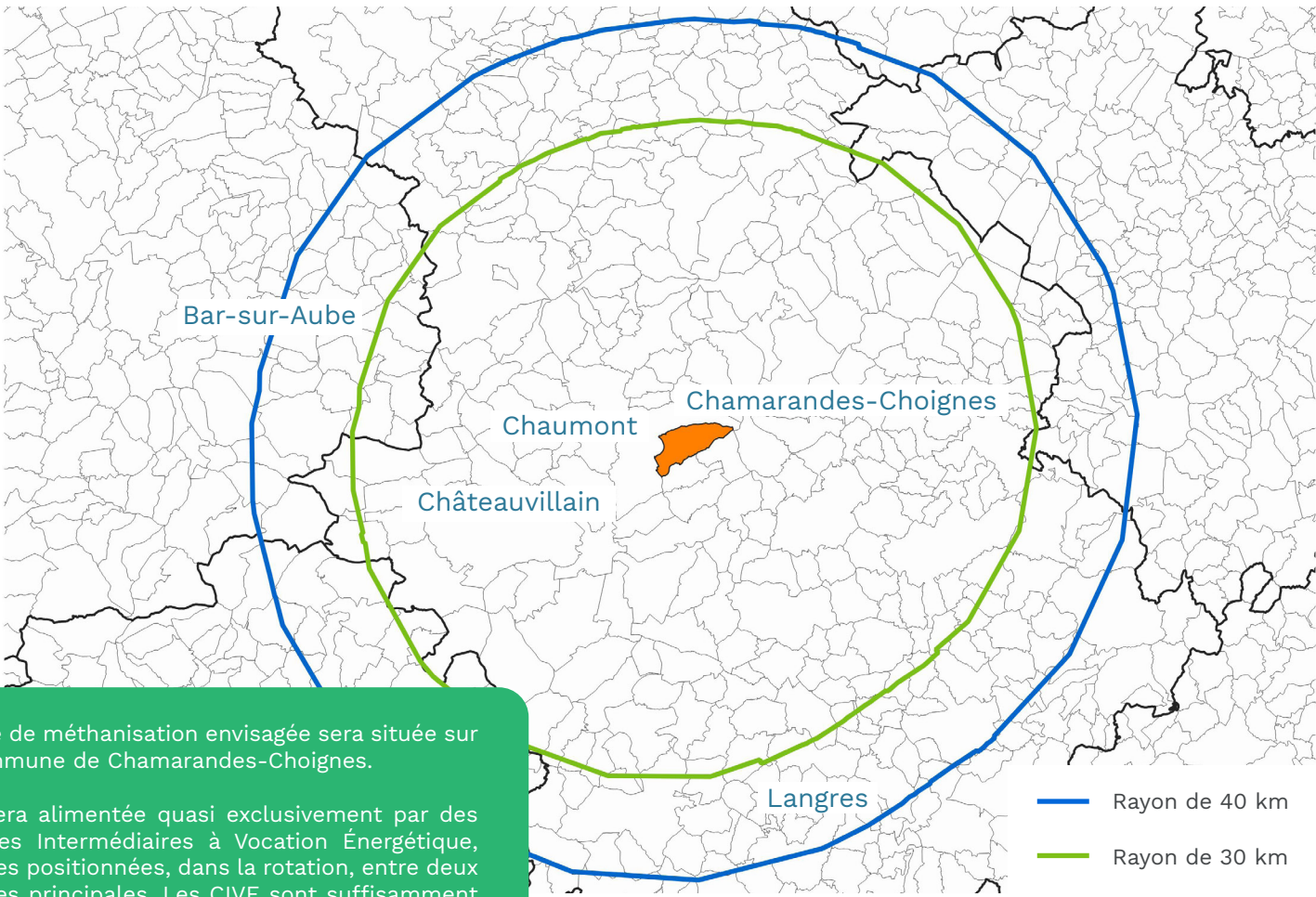
1 360 nm³/heure de biométhane,
soit l'équivalent de la consommation de gaz d'environ 10 370 foyers



Un projet non-concurrent
des autres projets de méthanisations



Le projet de méthanisation NECC : des opportunités multiples pour nos exploitations



L'unité de méthanisation envisagée sera située sur la commune de Chamaranthes-Choignes.

Elle sera alimentée quasi exclusivement par des Cultures Intermédiaires à Vocation Énergétique, cultures positionnées, dans la rotation, entre deux cultures principales. Les CIVE sont suffisamment précoces pour **ne pas entrer en concurrence avec ces dernières, à vocation alimentaire.**

Des plateformes et lagunes de stockage de digestat seront réparties sur le territoire afin de faciliter le trafic.

UN REVENU COMPLÉMENTAIRE

Dans le cadre de sa politique énergétique, l'État garantit un tarif de rachat du biométhane produit durant 15 ans.

Le prix de rachat des CIVE sera assuré durant cette même période. Afin d'éviter aux agriculteurs qui nous rejoignent un lourd investissement, nous avons fait le choix de fixer **un prix d'achat sur pied de 80 €/TMS. Dans 5 ans, le prix de rachat des CIVE sera indexé sur le prix du gaz.**

Une lisibilité et une visibilité des prix sur 15 ans = sécuriser un revenu complémentaire

UN PROJET CLÉ EN MAIN

Nous souhaitons vous permettre de ne vous soucier que de vos cultures. Ainsi, NECC et ses partenaires vous proposent un accompagnement et un suivi technique du semi au stockage des CIVE.

- Des plateformes décentralisées d'ensilage nécessaires au stockage des CIVE prévues.
- Des lagunes couvertes pour le stockage du digestat.
- Prise en charge du transport des MS.
- Un digestat rendu « racine ».

SIMULATION MARGE SEMI NETTE

	POTENTIEL MOYEN		
	CIVES	Tournesol	Somme
Rendement/ha	8,5	1,5	-
Prix / T	80	400	-
DPB/ha	0	200	-
Produit Brut / ha	680	800	1 480 €/ha
Charges OPÉ / ha	250	200	450 €/ha
MARGE BRUTE / HA	430	600	1 030 €/ha

Pour plus de précisions ou pour toute question, n'hésitez pas à nous contacter !

DES AVANTAGES AGRONOMIQUES : CIVE + DIGESTAT : UNE ÉQUATION GAGNANTE !

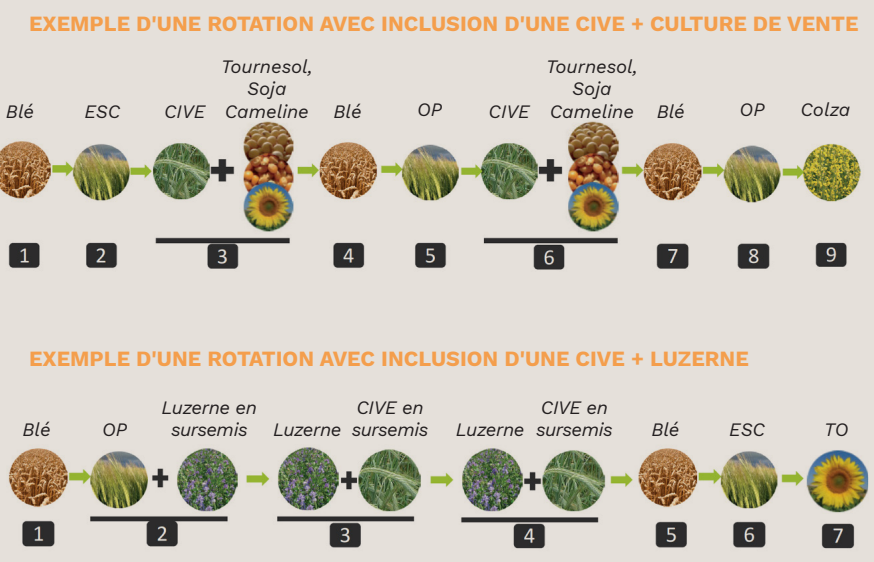
Les CIVE, plus résistantes aux aléas climatiques, présentent de nombreux atouts.

- Répondre à l'obligation réglementaire de couverture des sols en hiver pour les protéger de l'érosion et améliorer la qualité de l'eau
- Allonger les rotations
- Réduire le besoin en désherbage et rompre le cycle des adventices
- Augmenter la teneur en matière organique des sols
- Capturer le carbone et l'azote
- Réduire l'utilisation de produits phytosanitaires et d'engrais chimiques

Deux intercultures possibles

CIVE d'hiver
 Seigle fourrager : entre la culture d'hiver et celle de printemps
 Semis : Septembre | Récolte : Début Mai

CIVE d'été
 Sorgho, mélange graminées + légumineuses : entre 2 cultures d'hiver
 Semis : Juillet | Récolte : Septembre ou Octobre



Il est possible de coupler la culture d'une CIVE avec une autre culture de vente (Tournesol, Soja, Cameline). Cette dernière est à choisir selon les conditions pédoclimatiques de chaque parcelle et selon les orientations de l'exploitation (céréales ou polyculture-élevage).

Le digestat brut (sous forme liquide) reviendra prioritairement aux exploitations apporteurs de CIVE dans une logique vertueuse de retour au sol. Ce fertilisant naturel pourra être utilisé en remplacement des engrais chimiques afin d'améliorer le rendement des parcelles. Il pourra être épandu sur des exploitations en agriculture biologique.

Un accès à un prix avantageux à un engrais naturel et local qui permet de préserver les équilibres agronomiques. Retour de digestat prévu à hauteur de 2,5 m³ par tonne de MS fournie.